

**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**

- 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT  
Nom commercial: MIXOL® ME 1 Gold (Or)
- 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES  
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange  
Branche industrielle: Industrie Chimique  
Industrie des peintures, des laques et des vernis  
Industrie des matières plastique  
Type d'utilisation: Préparation à base de pigments
- 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
Identification de la société:  
MIXOL-PRODUKTE  
Diebold GmbH  
Carl-Zeiss Str.17-19  
73230 Kirchheim / Teck  
N° de téléphone: +49 (0)7021 950090  
N° de téléfax: +49 (0)7021 56030  
Informations concernant la substance/ le mélange  
Division: Technologie  
Tel.: +49 (0)7021 950090  
E-mail: Technik@mixol.de
- 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE  
GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany  
From outside US: (001) 352-323-3500  
(First call in English, response in your language is possible)  
US & Canada (toll free): 1-800-5355-053

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

- 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification (Règlement (CE) Nr. 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H 302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H 400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Étiquetage (Règlement (CE) Nr. 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger: H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 453/2010

Révision de 09.12.2014 remplacer version: 14.02.2013

**Nom commercial:** MIXOL® ME 1 Gold (Or)

page 2/11

## Intervention:

P301 + P312 En cas d'ingestion:  
Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  
P391 Recueillir le produit répandu.

## Elimination:

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
7440-50-8 cuivre

## Etiquetage supplémentaire:

EUH208 Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-on;  
Peut produire une réaction allergique.

- 2.3. AUTRES DANGERS  
Pas d'information disponible.

## SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. MÉLANGES

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)	Concentration %
cuivre	7440-50-8 231-159-6	Xn-N; R22-R50/53	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 25 - < 50
zinc	7440-66-6 231-175-3 01-2119467174-37	N; R50-R53	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,5 - < 10
distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	64741-88-4 265-090-8			>= 0,1 - < 10

Pour le libellé des phrases de risqué citées, se référer au chapitre 16.  
Pour le libellé des phrases de danger citées, se référer au chapitre 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux:

S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Amener la victime à l'air libre.

#### En cas d'inhalation:

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux:

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion:

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

## 4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'informations disponibles.

## 4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Pas d'informations disponibles.

**SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

## 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction:

Sable sec

Poudre spéciale contre les feux métalliques.

Poudre ABC

Produits extincteurs déconseillés pour de raisons de sécurité:

Eau

Jet d'eau à grand débit

## 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

## 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Moyens d'extinction:

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

## 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Assurer une ventilation adéquate.

## 6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## 6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Ne pas rincer à l'eau.

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

#### 6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

#### Conseils pour une manipulation sans danger:

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Prévention des incendies et des explosions:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Défense de fumer.

#### Mesures d'hygiène:

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

#### Stabilité de stockage:

La stabilité au stockage d'au moins 18 mois.

#### Précautions pour le stockage en communInformation:

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.

#### Autres données:

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### Humidité:

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
cuivre	7440-50-8	VME	10 mg / m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
cuivre	7440-50-8	VME(Fraction alvéolaire)	5 mg / m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
cuivre	7440-50-8	VME(Fumées)	0,2 mg / m <sup>3</sup>	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Cuivre	7440-50-8	VME(Poussière)	1 mg / m <sup>3</sup>	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
Cuivre	7440-50-8	VME(Poussière)	2 mg / m <sup>3</sup>	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Zinc	7440-66-6	VME	10 mg / m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Zinc	7440-66-6	VME(Fraction alvéolaire)	5 mg / m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			

**DNEL:**

cuivre (7440-50-8)

Utilisation finale:  
Voies d'exposition:  
Effets potentiels sur la santé:  
Valeur: 273 mg/kg

Travailleurs  
Contact avec la peau  
short term – systemic effects

**DNEL:**

cuivre (7440-50-8)

Utilisation finale:  
Voies d'exposition:  
Effets potentiels sur la santé:  
Valeur: 20 mg/m3

Travailleurs  
Inhalation  
short term – systemic effects

**DNEL:**

cuivre (7440-50-8)

Utilisation finale:  
Voies d'exposition:  
Effets potentiels sur la santé:  
Valeur: 137 mg/kg

Travailleurs  
Contact avec la peau  
long term – systemic effects

**DNEL:**

cuivre (7440-50-8)

Utilisation finale:  
Voies d'exposition:  
Effets potentiels sur la santé:  
Valeur: 273 mg/kg

Consommateurs  
Contact avec la peau  
short term – systemic effects

**DNEL:**

cuivre (7440-50-8)

Utilisation finale:  
Voies d'exposition:  
Effets potentiels sur la santé:  
Valeur: 20 mg/m3

Consommateurs  
Inhalation  
short term – systemic effects

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 453/2010

Révision de 09.12.2014 remplacer version: 14.02.2013

**Nom commercial:** MIXOL® ME 1 Gold (Or)

page 6/11

<b>DNEL:</b> zinc (7440-66-6)	Utilisation finale: Voies d'exposition: Effets potentiels sur la santé: Valeur: 5 mg/m3	Travailleurs Inhalation long term – systemic effects
<b>DNEL:</b> zinc (7440-66-6)	Utilisation finale: Voies d'exposition: Effets potentiels sur la santé: Valeur: 83 mg/kg	Travailleurs Contact avec la peau long term – systemic effects
<b>DNEL:</b> zinc (7440-66-6)	Utilisation finale: Voies d'exposition: Effets potentiels sur la santé: Valeur: 0,83 mg/kg	Consommateurs Ingestion long term – systemic effects
<b>DNEL:</b> zinc (7440-66-6)	Utilisation finale: Voies d'exposition: Effets potentiels sur la santé: Valeur: 83 mg/kg	Consommateurs Contact avec la peau long term – systemic effects
<b>DNEL:</b> zinc (7440-66-6)	Utilisation finale: Voies d'exposition: Effets potentiels sur la santé: Valeur: 2,5 mg/m3	Consommateurs Inhalation long term – systemic effects
<b>PNEC:</b> cuivre (7440-50-8)	Sol Valeur: 65,5 mg/kg	
<b>PNEC:</b> cuivre (7440-50-8)	Eau douce Valeur: 0,0078 mg/l	
<b>PNEC:</b> cuivre (7440-50-8)	Sédiment d'eau douce Valeur: 87 mg/kg	
<b>PNEC:</b> cuivre (7440-50-8)	Eau de mer Valeur: 0,0052 mg/l	
<b>PNEC:</b> cuivre (7440-50-8)	Sédiment marin Valeur: 676 mg/kg	
<b>PNEC:</b> cuivre (7440-50-8)	STP Valeur: 0,230 mg/l	
<b>PNEC:</b> zinc (7440-66-6)	Eau douce Valeur: 0,0206 mg/l	
<b>PNEC:</b> zinc (7440-66-6)	Sédiment d'eau douce Valeur: 117,8 mg/kg	
<b>PNEC:</b> zinc (7440-66-6)	Eau de mer Valeur: 0,0061 mg/l	
<b>PNEC:</b> zinc (7440-66-6)	STP Valeur: 0,052 mg/l	

**PNEC:**

zinc (7440-66-6) Sol  
Valeur: 35,6 mg/kg

**PNEC:**

zinc (7440-66-6) Sédiment marin  
Valeur: 56,5 mg/kg

**8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION**Protection respiratoire:

Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.  
Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141).

Protection des mains:

Matériau des gants: Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle).

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux:

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps:

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

**8.3. CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**Conseils généraux:

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Eau:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES**Indications générales

Aspect:	liquide
Couleur:	donnée non disponible
Odeur:	caractéristique
pH:	donnée non disponible
Point de congélation:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	> 100 °C
Masse volumique apparente:	donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz):	donnée non disponible
Auto-inflammabilité:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité:	donnée non disponible
Hydrosolubilité:	donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants:	donnée non disponible
Coefficient de partage:	
n-octanol/eau:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité:	donnée non disponible
Décomposition thermique:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique:	donnée non disponible
Temps d'écoulement:	donnée non disponible

**9.2. AUTRES INFORMATIONS**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. RÉACTIVITÉ**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. STABILITÉ CHIMIQUE**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.4. CONDITIONS À ÉVITER**

donnée non disponible  
Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

**10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES**

donnée non disponible

**10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité orale par voie aiguë:	rat: > 2000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation:	CL 50 rat: 5,41 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	donnée non disponible
Cancérogénicité:	donnée non disponible
Toxicity to reproduction/fertility:	donnée non disponible
Reprod.Tox./Development/Teratogenicity:	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	
- exposition unique:	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	
- exposition répétée:	donnée non disponible
Toxicité par aspiration:	donnée non disponible

## 11.2 INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:

Produit:

donnée non disponible

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## 12.1. TOXICITÉ

Composants: cuivre (7440-50-8)

Facteur M: 10

## 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

donnée non disponible

## 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

donnée non disponible

## 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

donnée non disponible

## 12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

donnée non disponible

## 12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Produit:

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.,

Très toxique pour les organismes aquatiques.,

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Catalogue européen des déchets:

12 01 04 – fines et poussières de métaux non ferreux.

## 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Produit:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballage contaminés:

Vider les restes.

Éliminer comme produit non utilisé.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## 14.1. NO ONU

ADR, IMDG, IATA UN 3082

## 14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

ADR: matière dangereuse du point de vue l'environnement, liquid, N.S.A. (Copper metal powder)

IMDG: environmentally hazardous substance, liquid, N.O.S. (Copper metal powder)

IATA: environmentally hazardous substance, liquid, N.O.S. (Copper metal powder)

## 14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

ADR, IMDG, IATA 9

**14.4. GROUPE D'EMBALLAGE**ADR

Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
Numéro d'identification du danger:	90
Étiquettes:	9
Code de restriction en tunnels:	(E)

IMDG

Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9
No EMS Numéro:	F-A, S-F

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo):	964
Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964
Instruction d'emballage (LQ):	Y964
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9

**14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT**

ADR: Dangereux pour l'environnement

IMDG: Polluant marin

**14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR****14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC**  
donnée non disponible**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. RÉGLEMENTATIONS/ LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT**Classe de contamination de l'eau (Allemagne):

WGK 1 pollue faiblement l'eau

**15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE**

donnée non disponible

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

## LISTE DES TYPES DE RISQUES PARTICULIERS SELON LE CHAPITRE 3 (PHRASES-R):

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## LISTE DU TEXTE DES MENTIONS DE DANGER INDICUÉES À LA SECTION 3 (PHRASES-H):

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 453/2010

Révision de 09.12.2014 remplacer version: 14.02.2013

---

**Nom commercial:**      **MIXOL® ME 1 Gold (Or)**

---

page 11/11

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.

MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société MIXOL et l'application qu'il entend en effectuer. Aucun élément intégré dans ces informations n'a vocation à écarter les conditions générales de vente de la société MIXOL qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits MIXOL, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH.